

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 27–30 octobre 2008



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2008/16

11 février 2009

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.2/2008/15.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES		1
2008/EB.2/1	Déclaration liminaire de la Directrice exécutive	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE		2
2008/EB.2/2	Politique d'évaluation du PAM	2
2008/EB.2/3	Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: Enjeux et perspectives	3
2008/EB.2/4	Préparer l'avenir dès aujourd'hui: Stratégie du PAM en matière de gestion et de mise en valeur des ressources humaines (2008-2011)	5
2008/EB.2/5	Défi mondial, ripostes nationales: L'appui du PAM aux programmes nationaux de lutte contre le sida — Mise à jour annuelle des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida	6
2008/EB.2/6	Rapport d'activité sur l'élimination de la faim et de la dénutrition chez les enfants	6
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES		7
2008/EB.2/7	Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009	7
2008/EB.2/8	Axer la gestion sur les résultats: Deuxième examen des progrès de la mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats — Rapport du Commissaire aux comptes	9
RAPPORTS D'ÉVALUATION		10
2008/EB.2/9	Rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne	10
2008/EB.2/10	Rapport succinct de l'évaluation finale de la Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007): Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire	11
PRÉSENTATIONS RÉGIONALES – ASIE, PROCHE-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE, AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES		13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE		15
2008/EB.2/11	Intervention prolongée de secours et de redressement Sri Lanka 10756.0	15
PRÉSENTATIONS RÉGIONALES — AFRIQUE		16
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE		18
2008/EB.2/12	Programme de pays Kenya 10668.0 (2009-2013)	18
2008/EB.2/13	Intervention prolongée de secours et de redressement Burundi 10528.1	18
2008/EB.2/14	Intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 10127.3	18

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	19
2008/EB.2/15 Programme de pays Niger 10614.0 (2009-2013)	19
2008/EB.2/16 Projet de développement Côte d'Ivoire 10759.0	19
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	20
2008/EB.2/17 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010	20
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	20
2008/EB.2/18 Examen des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif	20
QUESTIONS DIVERSES	21
2008/EB.2/20 Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Honduras	21

QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Déclaration liminaire de la Directrice exécutive (2008/EB.2/1)

1. La Directrice exécutive a tout d'abord évoqué les défis affrontés par le PAM en raison de la crise financière mondiale: le nombre des personnes souffrant de la faim et de la malnutrition avait augmenté sous l'effet de la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants. Le PAM avait dû continuer à se concentrer sur les plus nécessiteux tout en gérant l'instabilité entraînée par la crise. Le Programme avait déjà réagi en s'alignant davantage sur les stratégies nationales, en améliorant ses avis en matière de politiques et de programmes et en renforçant encore la cohérence de son action et la solidité de ses partenariats au sein des Nations Unies et avec des tiers. Plusieurs innovations avaient donné des résultats tangibles: l'initiative "Achats au service du progrès" avait permis de veiller à ce que les agriculteurs pauvres participent localement à la solution du problème de la faim et de nouveaux aliments nourrissants et prêts à l'emploi étaient produits et utilisés dans les pays en développement.
2. La Directrice exécutive a remercié les donateurs pour leur soutien exceptionnel et pour leur participation aux consultations sur la mise à jour du Plan de gestion. Le Secrétariat était prêt à répondre aux préoccupations exprimées par les membres concernant la gestion des dépenses et de la croissance, l'évaluation des risques et l'exercice de la souplesse voulue pour pouvoir s'adapter à l'évolution de la situation mondiale, et fournirait des mises à jour périodiques à cet égard. La Directrice exécutive a donné des informations au Conseil sur le processus visant à pourvoir les postes de Sous-Secrétaire général.
3. La sécurité et la protection du personnel avaient été une préoccupation cruciale: ces derniers mois, les violences avaient encore fait plusieurs victimes parmi les agents du PAM et les menaces pesant sur le personnel et les transporteurs avaient entraîné de nombreux retards et la réduction des rations. Les livraisons par voie maritime vers la corne de l'Afrique avaient souvent été compromises par des actes de piraterie. La Directrice exécutive a exprimé son appréciation aux gouvernements de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui n'avaient pas hésité à fournir des escortes. Elle a été pressentie pour présider le Comité de haut niveau sur la gestion des Nations Unies; entre autres tâches, ce dernier s'attellerait immédiatement à l'élaboration d'un nouveau cadre de sécurité pour les Nations Unies.
4. Le Conseil a exprimé à l'unanimité sa satisfaction pour le travail réalisé par le PAM dans des conditions particulièrement difficiles et a présenté ses condoléances aux familles des agents du Programme qui avaient trouvé la mort. La sécurité et la protection du personnel restaient une très grave préoccupation et les membres du Conseil ont manifesté leur appui en faveur d'une action plus centralisée des Nations Unies en matière de sécurité. Plusieurs membres ont appelé les gouvernements à défendre le principe de la liberté d'accès pour les travailleurs humanitaires.
5. Face à la crise financière actuelle, il était vital que le PAM continue d'exploiter ses avantages comparatifs, en particulier une présence et une expérience uniques sur le terrain. La cohérence et la coopération entre les institutions des Nations Unies étaient fondamentales pour les interventions menées à l'échelle mondiale dans la lutte contre la faim; quelques membres du Conseil ont souligné que des approches novatrices sous l'égide de partenariats internationaux renforcés, tant multilatéraux que bilatéraux, étaient nécessaires pour venir à bout des problèmes liés à l'insécurité alimentaire. Le PAM devrait miser sur des partenariats stratégiques pour la mise en commun des compétences, des



technologies, et des ressources financières et humaines: le travail du PAM avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le partenariat REACH (visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants) était une illustration des réalisations possibles dans ce domaine.

6. Plusieurs membres du Conseil ont invité instamment le PAM à cibler encore davantage ses priorités, en renforçant ses activités grâce à des technologies et des procédures améliorées, susceptibles d'optimiser leur efficacité, et grâce à des pratiques opérationnelles adaptées aux conditions régionales, notamment à travers l'intensification des achats locaux de denrées alimentaires. Notant l'importance d'instaurer une certaine prévisibilité du financement, il a été suggéré d'explorer la possibilité d'un mécanisme permanent de financement des activités humanitaires. Le Conseil a encouragé le PAM à rechercher des modalités de financement innovantes. Toutefois, le fait de demeurer une institution financée par des contributions volontaires présentait l'avantage d'inciter le PAM à optimiser l'utilisation de ses ressources.
7. Concernant le Plan de gestion, une certaine prudence et une grande souplesse étaient nécessaires pour répondre à l'évolution des circonstances. Les membres du Conseil ont renouvelé leur appui aux objectifs stratégiques et apprécié la transparence offerte par les consultations informelles sur un certain nombre de questions. Plusieurs membres du Conseil ont souligné l'importance des actions de sensibilisation pour maintenir les questions liées à l'insécurité alimentaire parmi les priorités de la communauté internationale, même face aux contraintes financières, et ont apprécié les efforts déployés dans ce sens par la Directrice exécutive. Les questions de représentation géographique équitable et de parité des sexes parmi les fonctionnaires de haut rang du PAM ont été soulevées par plusieurs membres. Le Conseil dans son ensemble a déclaré attendre avec impatience la nouvelle politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes, actuellement élaborée par le Secrétariat. Quelques membres ont instamment invité le PAM à se montrer prudent sur la question des organismes génétiquement modifiés (OGM).
8. Dans sa réponse, la Directrice exécutive a remercié le Conseil de son appui et de l'attention portée à des aspects éminemment pratiques de la lutte contre la faim. Le PAM a entrepris de rationaliser la structure de son personnel en optimisant chaque affectation et en mettant l'accent sur une culture de l'apprentissage. La Directrice exécutive a évoqué la nouvelle politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes ainsi que son travail en faveur de l'autonomisation des femmes pauvres. Elle a accueilli favorablement la suggestion du Conseil relative à un mécanisme de financement anticipé permettant au Programme d'acheter des produits alimentaires aux meilleurs prix et de constituer des stocks stratégiques de vivres pour pouvoir intervenir plus rapidement. Elle s'est déclarée d'accord sur la nécessité d'examiner la question d'un financement centralisé pour la sécurité du personnel et a rendu hommage, en son nom personnel et au nom du Conseil, au travail réalisé par les membres du personnel du PAM dans le monde entier.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Politique d'évaluation du PAM (2008/EB.2/2)

9. Le Secrétariat a présenté la politique d'évaluation du PAM, élaborée pour donner suite à une recommandation de l'Examen par les pairs de la fonction d'évaluation qui avait été soumise au Conseil à sa première session ordinaire en 2008. Elle regroupe et met à jour des aspects liés à l'évaluation précédemment couverts dans divers documents. Cette politique



s'inspire des normes de la Banque mondiale relatives à l'indépendance, à l'impartialité et à l'utilité des évaluations en vue de favoriser les processus de reddition de comptes et d'apprentissage. Il a été décidé que, une fois la politique approuvée, le Secrétariat se chargerait d'élaborer une stratégie d'évaluation à moyen terme couvrant les cinq à six prochaines années.

10. Le Conseil a accueilli favorablement la politique présentée, reconnaissant sa conformité aux meilleures pratiques des Nations Unies et son utilité aux fins de la gouvernance. Les membres du Conseil ont toutefois soulevé un certain nombre de questions et demandé quelques éclaircissements, notamment: sur le rôle et la composition du groupe chargé de désigner le Directeur du Bureau de l'évaluation (OEDE) et de prolonger ou de mettre fin à son contrat; sur la politique consistant à recruter 50 pour cent du personnel du Bureau de l'évaluation au sein du PAM et 50 pour cent en dehors; sur l'absence d'un budget garanti pour l'évaluation; sur les critères de sélection des consultants; sur les mécanismes et les orientations garantissant que les évaluations décentralisées étaient aussi indépendantes et impartiales que celles effectuées par OEDE; sur la nécessité d'exploiter au maximum les évaluations des pays et d'autres partenaires afin de réduire les coûts; sur l'importance d'utiliser une approche qualitative fondée sur les analyses menées par les parties prenantes et les consultations avec les bénéficiaires; et sur la nécessité de faire porter l'évaluation non seulement sur les modes d'action du PAM mais aussi sur leur pertinence. Les membres du Conseil ont également demandé des consultations informelles plus fréquentes pour discuter des résultats des évaluations et ont suggéré d'explorer la possibilité de créer un comité de l'évaluation au sein du Conseil pour des examens plus formels.
11. Le Secrétariat a confirmé que la Directrice d'OEDE avait pris des décisions concernant la composition du personnel du Bureau de l'évaluation. D'autres consultations informelles consacrées à l'examen des évaluations seraient organisées à la demande des membres du Conseil. Il n'existait au sein des Nations Unies aucune pratique normalisée visant à garantir un budget pour l'évaluation; en adopter une était particulièrement difficile. La stratégie d'évaluation supposait le renforcement des capacités des bureaux de pays en matière d'évaluations décentralisées par le biais d'une formation en cours d'emploi avec l'appui et sous le contrôle d'OEDE. Un Système d'assurance qualité des évaluations (EQAS) permettait de vérifier la qualité des évaluations effectuées par OEDE et des évaluations décentralisées. Des consultants étaient recrutés à partir d'une liste de réserve ou par annonce pour des évaluations nécessitant des compétences particulières. Les évaluations décentralisées étaient en cours de normalisation afin de pouvoir contribuer au processus d'apprentissage à l'échelle du PAM. Les opinions des bénéficiaires étaient collectées pendant les consultations sur le terrain mais, même si OEDE aspirait à des techniques d'évaluation plus participatives, celles-ci s'avéraient trop onéreuses.

Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: enjeux et perspectives (2008/EB.2/3)

12. En présentant le document, le Secrétariat a souligné que les propositions relatives aux bons d'alimentation et aux transferts monétaires correspondaient à une volonté du PAM de disposer d'outils plus souples dans la lutte contre l'insécurité alimentaire: ils pouvaient être utilisés en complément ou en remplacement des distributions d'aide alimentaire. Il a été noté que les bons d'alimentation et transferts monétaires ne seraient utilisés que si les circonstances le justifiaient et sur la base d'évaluations spécifiques du contexte. Une caractéristique essentielle était le partenariat avec les gouvernements qui devaient être les principaux intervenants tant pour les transferts monétaires que pour les mesures de protection sociale. De nouvelles pratiques comptables seraient nécessaires pour gérer les



programmes tandis que la planification devrait tenir compte de questions telles que la transparence, les coûts, la sécurité, les risques, la problématique hommes-femmes et les effets sur les marchés. Un impact important des programmes de bons d'alimentation et de transferts monétaires serait l'autonomisation des bénéficiaires. Le PAM tirerait parti de son expérience des programmes de bons d'alimentation et de transferts monétaires pour améliorer les programmes pilotes, s'il y avait lieu et que les conditions s'y prêtaient, et pour mettre au point du matériel d'orientation. Concevoir des solutions aux nombreux défis posés par ces programmes relèverait de la culture d'apprentissage du PAM.

13. Le Conseil a noté que le document était équilibré dans sa présentation des points forts et des points faibles des deux mécanismes. Les membres sont convenus que le recours aux bons d'alimentation et aux transferts monétaires contribuait à optimiser les effets des interventions alimentaires tout en étant bénéfiques pour les marchés et les agriculteurs. Ce nouveau mécanisme reflétait la préférence généralement accordée aujourd'hui aux opérations spécifiques au contexte. Les membres ont cependant invité le PAM à la prudence en raison des risques et de la nécessité de veiller à ce que ces systèmes complètent les programmes nationaux. Plusieurs membres ont souligné l'importance de nouer des partenariats avec, entre autres, les gouvernements; à cet égard, il conviendrait de développer des critères pour la sélection des partenaires.
14. Les membres du Conseil ont également souligné que des outils tels que les bons d'alimentation et les transferts monétaires étaient sans doute plus efficaces dans les situations de transition et de développement et lorsque les marchés étaient fonctionnels, mais qu'ils étaient applicables aussi dans certaines situations d'urgence, si les conditions s'y prêtaient. Il faudrait que les communautés puissent participer à la conception des programmes pour que leurs besoins soient pris en compte et que les interventions soient sensibles aux aspects culturels et à la problématique hommes-femmes. Certains membres ont toutefois rappelé que la fourniture de vivres demeurait la principale mission du PAM et que les programmes de bons d'alimentation et de transferts monétaires devraient être conçus dans le seul but de renforcer l'efficacité de l'aide alimentaire. Les combinaisons de diverses formules de transferts pourraient être particulièrement efficaces pour poursuivre ces objectifs. Il faudrait trouver des moyens pour garantir l'utilisation des transferts d'espèces et des bons d'alimentation selon les modalités prévues. Plusieurs membres du Conseil ont vivement conseillé la mise en place de systèmes solides de protection contre la fraude et la corruption et de processus approfondis de suivi et d'évaluation. Le renforcement des capacités avait été identifié comme un problème majeur: il faudrait que le PAM développe sa propre base de compétences, si possible en combinant le déploiement de personnel spécialisé et la formation du personnel de terrain et qu'il appuie les efforts des administrations gouvernementales et de ses autres partenaires en matière de renforcement des capacités. Une fonction solide d'analyse des marchés serait essentielle et il faudrait prévoir la formation de spécialistes dans cette discipline. Quelques membres du Conseil ont posé des questions au sujet de problèmes tels que la sécurité, la mise à l'échelle des activités, la formation, la participation du secteur privé et les critères pour la sélection des partenaires.
15. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour ces précieuses contributions et a reconnu l'importance accordée à la solidité des partenariats, à la spécificité du contexte, à une meilleure compréhension des marchés, à des évaluations précises des besoins, au suivi et à l'évaluation, au renforcement des capacités et à la participation des bénéficiaires et des communautés. Une formation serait mise en place à l'intention du personnel du PAM. Le Secrétariat a souligné qu'il considérait les outils proposés surtout comme des compléments



aux opérations d'aide alimentaire et non comme une solution de rechange. Le PAM aidait les gouvernements à concevoir des systèmes de protection sociale et des filets de sécurité.

Préparer l'avenir dès aujourd'hui: Stratégie du PAM en matière de gestion et de mise en valeur des ressources humaines (2008–2011) (2008/EB.2/4)

16. Le Secrétariat a présenté la stratégie relative aux ressources humaines, centrée sur la réactivité, le développement des capacités et la promotion des partenariats. Le Secrétariat a attiré l'attention du Conseil sur les changements apportés au document à la suite des commentaires formulés par les membres lors de la consultation informelle, notamment la mise à jour de l'annexe contenant les chiffres concernant la structure du personnel, la référence à l'environnement opérationnel du PAM et l'identification des capacités techniques requises. La stratégie avait été discutée avec les représentants d'autres institutions des Nations Unies, particulièrement dans le cadre d'ateliers consultatifs préliminaires, et avait été approuvée par le Conseil des politiques.
17. Concernant les questions fondamentales soulevées par les membres lors de la consultation informelle, le Secrétariat a informé le Conseil que la proportion des contrats à plus long terme au sein du personnel du cadre organique recruté au plan international avait été diminuée ces dernières années pour atteindre actuellement 51 pour cent, le personnel étant actuellement recruté sur la base de contrats à durée déterminée. Les contrats de consultants et les prêts et détachements interinstitutions étaient utilisés pour compléter la force de travail à brève échéance.
18. Lors de l'examen du document, plusieurs membres du Conseil ont suggéré au PAM de développer les partenariats avec les donateurs, les partenaires coopérants et les gouvernements en veillant, le cas échéant, au renforcement des capacités des partenaires potentiels. Le Conseil s'est inquiété du retard du PAM par rapport aux objectifs des Nations Unies concernant la problématique hommes-femmes et la répartition géographique des fonctionnaires internationaux du cadre organique, surtout des catégories supérieures. Les membres ont reconnu que l'absence de ressources à consacrer aux programmes des administrateurs auxiliaires dans les pays en développement expliquait en partie la moindre représentation de leurs ressortissants au sein du PAM et qu'il fallait identifier d'autres options permettant de recruter de jeunes cadres provenant de ces pays. La possibilité de remplacer une partie du personnel international dans les lieux d'affectation pénibles par du personnel recruté au plan national a été évoquée. Plusieurs membres du Conseil ont demandé une cartographie du personnel du Programme, montrant les chiffres et les pourcentages relatifs au personnel pour chaque fonction, zone géographique et catégorie; certains membres ont souligné que le mérite devrait demeurer le principal facteur dans les décisions liées au recrutement et à la carrière.
19. En réponse aux questions et aux commentaires du Conseil, le Secrétariat a souligné qu'il se tournait vers des procédures de recrutement plus ouvertes et recherchait activement des candidats provenant de pays en développement. Les progrès réalisés par le PAM pour augmenter le nombre des femmes occupant des postes de direction ont été mentionnés, en particulier la part accrue des directrices adjointes de bureaux de pays, qui est passée de 17 pour cent en 2001 à 41 pour cent en 2008. De nombreux domaines inclus dans le document étaient régulièrement examinés par le Réseau des ressources humaines des Nations Unies. La formation des cadres prévoirait désormais la sensibilisation aux sexes; parmi les priorités en matière de renforcement des capacités figuraient la nutrition, l'évaluation de la vulnérabilité et l'analyse des marchés. La cartographie du personnel international et national serait facilitée par le lancement du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II) début 2009. Conformément à sa requête, le



Conseil recevrait des mises à jour périodiques concernant la structure du personnel. Le Secrétariat s'est engagé à examiner et, au besoin, réviser la matrice des résultats incluse dans le document et à fournir un calendrier pour la mise en œuvre des activités identifiées.

Défi mondial, ripostes nationales: L'appui du PAM aux programmes nationaux de lutte contre le sida – Mise à jour annuelle des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (2008/EB.2/5)

20. Le Secrétariat a souligné le défi mondial que représente le sida ainsi que les activités du PAM pour fournir un appui nutritionnel et une aide alimentaire aux personnes touchées par la pandémie, notamment celles qui suivent un traitement antirétroviral. Des progrès avaient été réalisés dans ce domaine mais il restait encore beaucoup à faire et le PAM renforçait son personnel spécialisé dans la nutrition et s'attachait à nouer des partenariats. Il élaborait et mettait en place de nouveaux outils de formation, d'orientation et de suivi-évaluation. Bien que le traitement antirétroviral fût mieux suivi par les patients et plus efficace lorsqu'il était couplé à une aide alimentaire, les activités d'aide alimentaire et d'appui nutritionnel en faveur des personnes séropositives n'avaient pas été entièrement financées. En 2009, le PAM prévoyait d'élaborer une politique et une stratégie sur la nutrition en relation avec le VIH/sida ainsi qu'une action de sensibilisation auprès des gouvernements. Les principaux partenaires du PAM dans ce domaine étaient entre autres le Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Une représentante d'ONUSIDA a décrit la précieuse collaboration du PAM avec son organisation.
21. Au cours de la discussion, le Conseil a noté que de nombreux programmes de lutte contre le sida n'étaient pas suffisamment centrés sur les besoins spécifiques des femmes et des enfants et qu'il faudrait faire davantage pour la sensibilisation des jeunes au VIH/sida. Une base de données montrant les activités menées par le PAM dans ce domaine et leur implantation géographique serait très utile. Il importait de veiller à ce que les filières d'approvisionnement soient opérationnelles afin d'atteindre les bénéficiaires avant qu'ils ne tombent dans la spirale de la sous-alimentation.
22. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour ses commentaires et souligné l'importance des partenariats et d'une adéquation des interventions au contexte local.

Rapport d'activité sur l'élimination de la faim et de la dénutrition chez les enfants (2008/EB.2/6)

23. Le document a été présenté par le Secrétariat et par le Coordonnateur du partenariat REACH en présence de représentants de la FAO, de l'OMS et de la Banque mondiale. Se déclarant heureux de pouvoir discuter de ce rapport avec le Conseil, le Secrétariat a annoncé que les chefs de secrétariat du PAM, de l'UNICEF, de la FAO et de l'OMS avaient récemment adressé une lettre conjointe à leurs bureaux dans le monde entier par laquelle ils s'engageaient à œuvrer ensemble pour lutter contre la faim et la malnutrition chez les enfants. Le partenariat REACH était un partenariat interinstitutions dont les activités étaient prises en charge par les pays eux-mêmes et qui n'exigeait donc pas de nouvelle structure internationale. Il était axé sur l'action et fondé sur l'expérience et visait à renforcer les capacités nationales en matière de lutte contre la faim chez les enfants et à appuyer les actions de sensibilisation. L'initiative reposerait sur un partage des contributions financières et des contributions en nature entre les divers partenaires et accorderait une



grande importance à la transparence et à l'obligation redditionnelle. Le but de ce partenariat était de rehausser le profil de la nutrition dans les programmes nationaux, en appuyant les efforts déployés par les gouvernements pour élaborer des plans d'action cohérents sur la base d'interventions ayant fait leurs preuves et en encourageant les travaux de recherche. Les indicateurs de résultats et les matériels d'orientation étaient en cours d'élaboration et des modérateurs professionnels avaient été nommés pour soutenir les équipes de pays des Nations Unies en République démocratique populaire lao et en Mauritanie. La priorité consistait actuellement à développer les partenariats requis avec des organismes du secteur public et privé, tels que le Boston Consulting Group – un partenaire affirmé –, et d'assurer le passage à l'échelle des activités tout en les étendant à d'autres pays, en faisant appel aux compétences existant au sein des entités participantes.

24. Le Conseil a appuyé avec force cette initiative dont il a apprécié en particulier l'approche par pays, la nature interinstitutionnelle et le fait qu'elle raisonnait en termes d'action préventive et corrective. Des félicitations ont été adressées au PAM pour son rôle de chef de file et à l'équipe interinstitutions pour avoir fait de cette initiative un programme d'appui spécifique, centré sur l'action. Quelques membres ont instamment invité l'équipe REACH à poursuivre la constitution de partenariats diversifiés, à identifier et à appliquer les meilleures pratiques et à développer des approches holistiques, en abordant les questions de nutrition par le biais des familles, des communautés et de diverses interventions agricoles. Les évaluations des projets pilotes fondées sur des données factuelles joueraient un rôle essentiel dans ce domaine. Les membres du Conseil ont approuvé le fait que REACH allait être intégré dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et dans les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et se sont félicités du caractère éminemment concret de cette initiative dans la recherche de solutions à la dénutrition.
25. Les représentants de REACH ont remercié le Conseil pour son appui, qui allait imprimer un nouvel élan au travail restant à accomplir, en particulier la mise au point définitive des mécanismes de financement et des systèmes d'approvisionnement proposés. Ils ont annoncé que l'équipe développerait bientôt un modèle opératoire relatif à la mobilisation du secteur privé et entrerait en contact avec d'autres donateurs potentiels. Une expansion des projets pilotes était nécessaire afin de tester les modes opératoires du partenariat REACH.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (2008/EB.2/7)

26. La Directrice exécutive a fait une brève déclaration sur les circonstances ayant entouré la mise à jour du Plan de gestion. Dictée à l'origine par les exigences du nouveau Plan stratégique, la mise à jour reflétait en fait une augmentation spectaculaire du programme de travail du PAM. Compte tenu de l'expansion des opérations, il fallait accroître les capacités du personnel sur le terrain tandis que le Siège et les bureaux régionaux étaient davantage sollicités pour appuyer les bureaux de pays. Le budget administratif et d'appui aux programmes (budget AAP) présenté pour approbation dans la mise à jour visait à stopper les nouvelles réductions de postes initialement prévues pour 2009 et à consolider les effectifs dans certains domaines. La Directrice exécutive a remercié les membres du Conseil pour leur participation au processus de consultations informelles sur le Plan de gestion et a suggéré que, compte tenu des préoccupations soulevées par la crise financière mondiale et de la grande



incertitude dans laquelle opérait le PAM, un paragraphe soit ajouté au projet de décision, qui rappellerait la nécessité de réévaluer régulièrement les crédits et priorités budgétaires et de poursuivre le processus de consultations informelles avec le Conseil.

27. Le Secrétariat a décrit les progrès réalisés lors des quatre consultations informelles sur la mise en œuvre du Plan de gestion qui avaient réuni les membres du Conseil en 2008. Il a rappelé les divers niveaux du budget AAP examinés et souligné que le niveau proposé était fondé sur une prévision prudente des recettes et permettrait de reconstituer les réserves du Compte de péréquation des dépenses AAP. Alors que le programme de travail avait augmenté de 97 pour cent au cours de l'année écoulée, la proposition de budget AAP se contentait de stopper la réduction des postes financés par ce budget et ne prévoyait qu'une modeste augmentation des ressources dans des domaines d'activité précis. Les recettes perçues au cours des dix premiers mois de l'exercice biennal avaient été suffisantes pour couvrir 64 pour cent des dépenses totales proposées au titre du budget AAP pour l'ensemble de l'exercice biennal. Le Secrétariat a rappelé que le PAM allait revoir son cadre financier mais que le travail de préparation du prochain budget biennal se conformerait, dans un premier temps, aux arrangements actuels. En vertu de ces arrangements, le PAM devrait faire preuve d'une remarquable souplesse dans la gestion des contractions et expansions de sa capacité d'appui, au gré de la diminution ou de l'augmentation de son programme de travail.

28. Le Conseil s'est félicité du travail réalisé par le Secrétariat pour ajuster le Plan de gestion, notamment aux exigences du nouveau Plan stratégique, et s'est déclaré satisfait des réponses apportées par le Secrétariat à ses préoccupations. Toutefois, des inquiétudes ont été exprimées au sujet du programme de travail, du niveau du budget AAP et des priorités de dépenses. Les membres du Conseil ont encouragé le Secrétariat à anticiper et gérer les risques en établissant une stricte corrélation entre les dépenses et une estimation réaliste des moyens budgétaires. Ils ont reconnu qu'il était difficile d'établir un budget dans un contexte d'incertitude générale et ont souligné que les prévisions devraient tenir compte de ce facteur et calculer le plus précisément possible les ressources nécessaires pour couvrir les besoins. Face aux perspectives de récession mondiale, il était essentiel de pouvoir compter sur des financements sûrs. Les membres ont instamment invité le PAM à faire tout son possible pour fonder ses décisions financières sur des informations solides et se sont engagés à appuyer ses efforts pour obtenir de telles informations. Ils ont vivement conseillé au PAM de veiller à ce que les ressources, financières et humaines, soient alignées sur les principales priorités opérationnelles. Plusieurs membres du Conseil ont souligné que le principal avantage comparatif du PAM était sa capacité de fournir une aide alimentaire dans les situations d'urgence. D'autres ont insisté sur le fait que tous les objectifs stratégiques contribuaient à lutter contre la faim. Plusieurs membres ont remis en cause le fondement des priorités reflétées par les rétablissements de postes; plus généralement, le Conseil s'est référé de manière répétée aux recommandations du Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et du Comité financier de la FAO concernant le niveau d'information sur lequel reposaient ces propositions. Certains membres ont demandé une analyse plus approfondie de l'évolution des effectifs, toutes catégories et sources de financement confondues, afin d'avoir une vision plus complète de la situation.

29. Le Secrétariat a remercié le Conseil de lui avoir exprimé son soutien et d'avoir engagé un dialogue constructif. Il a promis de continuer à suivre de près les niveaux des dépenses et des recettes, en insistant sur l'importance de la durabilité et de la gestion des risques. Le Secrétariat s'est engagé à poursuivre les consultations avec le Conseil. Il a été décidé que la question de l'externalisation serait examinée pendant l'exercice biennal en tenant compte de nouveaux éléments tels que les centres de services communs des Nations Unies; le but était d'aborder toutes ces questions de manière intégrée. La politique en matière de placements était



constamment revue et mise à jour: ainsi, dans le but de protéger son capital, le PAM avait récemment opté pour des placements à rendement inférieur mais plus sûr.

30. Un consensus sur la décision a été atteint après de longues discussions. Compte tenu de l'incertitude généralisée, laquelle a un impact direct sur le programme de travail et le budget du PAM, et au vu des préoccupations exprimées par le CCQAB, le Comité financier de la FAO et les membres du Conseil, le Conseil a demandé que lui soit présenté un nouveau rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion à ses sessions de février et de juin 2009 ainsi qu'une justification plus détaillée des priorités et des postes. Un membre du Conseil a réitéré ses préoccupations au sujet des priorités financées par le budget AAP et de leur raison d'être, en particulier concernant le nombre accru de postes au Siège par rapport aux bureaux régionaux et nationaux. Il a également demandé que le Conseil rétablisse un mécanisme de discussion sur l'orientation future du PAM et les fonctions relatives au contrôle et à l'obligation redditionnelle.
31. En conclusion, la Directrice exécutive a annoncé son intention de créer un cadre d'échange permettant des discussions plus stratégiques avec le Conseil concernant l'approche du PAM, ses capacités et ses partenariats, en particulier dans les domaines de l'alerte rapide, de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) et de l'analyse des besoins d'urgence, et de poursuivre la discussion sur la répartition des ressources entre le Siège et le terrain. Elle a exprimé sa reconnaissance au personnel qui travaillait au maximum de ses possibilités non seulement pour s'acquitter des tâches courantes mais aussi pour répondre au surcroît de travail. Elle a exprimé sa satisfaction devant l'engagement et le soutien manifesté par le Conseil vis-à-vis du PAM ainsi que les efforts de nombreux gouvernements pour lutter contre l'insécurité alimentaire au plan national.

Axer la gestion sur les résultats: Deuxième examen des progrès de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats: Rapport du Commissaire aux comptes (2008/EB.2/8)

32. Le Commissaire aux comptes a présenté son rapport, en attirant l'attention sur les difficultés rencontrées par le PAM pour mesurer ses résultats par rapport à ses objectifs stratégiques, évaluer les effets directs des projets et exploiter les enseignements tirés des données d'expérience et des bonnes pratiques. Le rapport constatait que la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats accusait une légère perte de vitesse sur le terrain mais que le Secrétariat s'employait activement à donner suite aux recommandations du Commissaire aux comptes. Des améliorations étaient possibles, en particulier, dans la mise à jour des objectifs, des effets directs, des produits et des indicateurs; la mesure des produits et des effets directs; le renforcement de l'engagement de la haute direction vis-à-vis de la gestion axée sur les résultats; et l'accroissement des mesures destinées à inciter le personnel à remplir les formulaires d'évaluation professionnelle et de renforcement des compétences (PACE).
33. Le Secrétariat a accueilli favorablement le rapport et ses recommandations tout en déclarant son intention de conserver séparément les rapports normalisés sur les projets et les rapports annuels sur les résultats et de continuer à suivre les pratiques des Nations Unies en matière de récompenses et d'incitations destinées au personnel.
34. De nombreux membres du Conseil ont souligné l'importance qu'ils accordaient à la gestion axée sur les résultats pour améliorer les fonctions d'obligation redditionnelle et de gouvernance et la nécessité pour le PAM de donner suite, selon le calendrier prévu, aux recommandations du Commissaire aux comptes. Plusieurs membres ont demandé au Secrétariat d'élaborer des objectifs de gestion pour évaluer les résultats obtenus au niveau



du Programme et en rendre compte. De nombreux membres ont indiqué que les effets directs devaient faire l'objet d'un meilleur suivi et être consignés dans des rapports de meilleure qualité. Il importait que le PAM veille à partager les leçons et les meilleures pratiques, en interne et avec les autres organisations des Nations Unies, et que le personnel bénéficie de mesures d'incitation, de renforcement des capacités et d'un appui pour le travail supplémentaire occasionné. Au regard du nombre des mesures envisagées par le PAM d'ici à la fin 2009, il convenait d'établir un ordre de priorités.

35. Dans sa réponse au Conseil, le Commissaire aux comptes a décrit la façon dont chacun des objectifs et résultats attendus du personnel étaient alignés sur les objectifs stratégiques et de gestion du PAM. Il a suggéré au Conseil d'examiner le rôle qu'il souhaiterait jouer pour faire progresser la gestion axée sur les résultats au sein du PAM et a souscrit aux inquiétudes manifestées par certains membres au sujet du démantèlement de la Division de la gestion axée sur les résultats. Même si les conclusions et recommandations du Commissaire aux comptes étaient indépendantes, le contenu factuel du rapport avait été concordé avec le Secrétariat.
36. Le Secrétariat a indiqué qu'une nouvelle unité chargée de la gestion axée sur les résultats avait été récemment établie au sein du Bureau du Directeur exécutif. Sa panoplie d'outils de gestion axée sur les résultats faisait du PAM un chef de file dans l'élaboration d'un processus de gestion axée sur les résultats à l'échelle du système des Nations Unies. Le PAM était en train de mettre au point des systèmes pour le partage de l'information et l'amélioration du suivi de la mise en œuvre des recommandations des évaluations. L'utilisation de WINGS II à partir de 2009 faciliterait la mesure des résultats. Il n'était pas toujours facile de collecter sur le terrain des informations permettant de suivre et de mesurer les effets directs, et le PAM avait donc décidé de renforcer les capacités des bureaux de pays dans ce domaine. Le Secrétariat prendrait note des conclusions du rapport sur la gestion axée sur les résultats adressé par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne (2008/EB.2/9)

37. La Directrice d'OEDE a présenté le rapport succinct et exprimé sa gratitude à la Suisse pour l'appui financier accordé dans le cadre de cette évaluation qui analysait la qualité des politiques du PAM dans le domaine du VIH/sida, la qualité de la mise en œuvre des interventions et la disponibilité de ressources suffisantes pour ces activités. Elle avait identifié la nécessité d'ajuster constamment les politiques à l'évolution des conditions et de veiller à ce qu'elles soient bien comprises et appuyées par le personnel des bureaux de pays et sur le terrain. L'évaluation soulignait la nécessité de veiller à la conformité des interventions avec les stratégies nationales, en particulier dans le domaine de la nutrition. le problème du ciblage devait être examiné étant donné la plus forte concentration de personnes touchées par le VIH dans les zones urbaines, tandis que le PAM était plus habitué à travailler dans les zones rurales. Les efforts d'intégration des interventions visant le VIH/sida avaient eu des résultats variables et l'évaluation avait préconisé plus de cohérence dans la fixation des rations. Les capacités du PAM avaient été limitées dans les zones où l'unité chargée du VIH/sida avait été supprimée. Un examen de la politique relative au VIH/sida avait été recommandé.



38. En présentant la réponse de la direction à cette évaluation, le Secrétariat a souligné la nature indépendante de l'évaluation et s'est engagé à donner suite aux diverses recommandations et à rendre compte au Conseil de leur application.
39. Le Conseil s'est félicité de la franchise de l'évaluation, notant en particulier la nécessité d'une application uniforme de la politique du PAM, dans la totalité des interventions et des bureaux. La nécessité de veiller à ce que le personnel comprenne et appuie les politiques du PAM dans le domaine du VIH/sida a également été soulignée: pour satisfaire cette exigence, il convenait d'améliorer les stratégies de communication. L'impact du VIH et du sida sur le développement a été noté et les membres du Conseil ont invité instamment le PAM à assurer un ciblage de la plus haute qualité et à mettre en place des ressources suffisantes pour réussir à atteindre les bénéficiaires escomptés. Les membres du Conseil ont insisté sur l'importance d'un travail intégré et en partenariat avec les gouvernements et autres entités spécialisées telles que le Plan d'urgence du Président des États-Unis d'aide à la lutte contre le sida (PEPFAR) et ONUSIDA; de nombreux gouvernements étaient incapables de venir à bout des problèmes sans un appui. Les membres ont également noté la nécessité d'intensifier la recherche et le partage des connaissances; la nécessité de mettre au point des systèmes de suivi et d'évaluation solides afin de maintenir l'efficacité des interventions à un niveau optimal; et l'importance de revoir la politique relative au VIH/sida pour l'adapter à l'évolution des besoins et de s'assurer que les indicateurs et cadres de résultats soient à jour. Certains membres du Conseil ont noté que les systèmes de suivi et d'évaluation devraient inclure des mécanismes pour prévenir les fraudes et les abus. Il était important de former le personnel tout en évitant une surcharge des bureaux de pays et des priorités claires devaient donc être établies. Plusieurs membres ont réitéré la nécessité de faire en sorte que le VIH/sida et la nutrition restent haut placés dans les programmes nationaux.
40. Le Secrétariat s'est félicité de l'engagement et du soutien du Conseil et a indiqué son intention de donner suite à ces recommandations et de rendre compte au Conseil de leur exécution. Le cadre des résultats stratégiques et le cadre de gestion axée sur les résultats seraient modifiés si nécessaire. Le PAM s'efforcera d'augmenter les ressources dévolues aux interventions dans le domaine du VIH/sida et mettra au point un système permettant de s'acquitter des nombreuses tâches selon leur degré de priorité. Le Secrétariat a donné l'assurance au Conseil que le PAM travaillerait en partenariat pour optimiser l'efficacité des approches intégrées de nutrition en relation avec le VIH/sida.

Rapport succinct de l'évaluation finale de la Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007): Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire (2008/EB.2/10)

41. La Directrice d'OEDE a présenté le résumé de cette évaluation, effectuée à partir d'autres activités d'évaluation menées par le PAM et par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD). Lors de leur sortie en 2003, les Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes avaient été appréciés pour leur pragmatisme et leur caractère novateur dans la résolution des questions de parité hommes-femmes et parce qu'ils opéraient la jonction entre la notion de "femmes dans le développement" et la reconnaissance des sexospécificités affirmée aujourd'hui. Selon les constatations d'OEDE, la politique concernant la problématique hommes-femmes était, de toutes les politiques soumises à son évaluation, celle qui avait reçu le plus de soutien; elle avait fait avancer les questions de parité hommes-femmes, indiquant clairement au personnel du PAM et autres parties prenantes l'importance qu'elles revêtaient pour le Programme. Il subsistait néanmoins quelques points faibles, notamment le manque de souplesse sur le terrain qui



limitait parfois la créativité nécessaire au personnel pour adapter son action au contexte local; le manque de clarté concernant l'objectif principal: s'agissait-il de promouvoir la sécurité alimentaire des femmes ou leur autonomisation? et la médiocrité du suivi concernant les effets, qui ne permettait pas de savoir dans quelle mesure les femmes étaient réellement touchées par les politiques et les activités qui leur étaient destinées. Trois recommandations avaient été faites et le Secrétariat avait élaboré une réponse ainsi qu'un calendrier pour leur mise en œuvre.

42. Le Conseil a félicité le Secrétariat pour les progrès réalisés tout en exprimant ses préoccupations face à un certain nombre de carences, notamment en ce qui concerne: i) la diffusion de la politique auprès des bureaux de pays; ii) une représentation accrue des femmes au Siège; iii) la définition du rôle des bureaux régionaux; et iv) la nomination de fonctionnaires de rang plus élevé en tant que responsables de la problématique hommes-femmes. Il s'est particulièrement inquiété d'une perte apparente d'élan dans l'intégration de la politique de parité hommes-femmes et du nombre réduit de femmes aux postes de direction. Les membres du Conseil ont recommandé que les objectifs de la nouvelle politique: i) soient élargis au contrôle exercé par les femmes sur la terre, les politiques et les programmes agricoles ainsi que sur la distribution des aliments; ii) prévoient l'utilisation de ressources humaines locales ayant une expérience et des connaissances sur les rôles de l'homme et de la femme dans la culture autochtone; iii) se concentrent sur les femmes en tant qu'acteurs et non en tant que bénéficiaires; iv) augmentent la proportion de femmes au sein du personnel; v) élaborent des mesures pour contrer à la violence domestique à l'égard des femmes; vi) identifient des effets mesurables; et vii) encouragent les hommes à jouer un rôle plus actif dans la vie familiale et auprès de leurs enfants.
43. Le Secrétariat a accueilli favorablement les suggestions du Conseil et s'est engagé à lui présenter régulièrement un point de la situation. La nouvelle politique sur la parité hommes-femmes serait présentée à la première session ordinaire du Conseil en 2009. Les activités de renforcement des capacités dans ce domaine constitueraient une priorité institutionnelle et les directeurs de pays seraient encouragés à élaborer et à mettre en œuvre des mesures spécifiques à chaque sexe en fonction du contexte local. Le personnel chargé de coordonner l'intégration de la parité hommes-femmes au Siège resterait peu nombreux et les bureaux de pays disposeraient de plus de ressources pour mener à bien l'intégration des questions de parité hommes-femmes. Le PAM tirerait parti de sa forte présence sur le terrain et de son personnel local pour identifier et mettre en œuvre des interventions tenant compte des facteurs culturels afin de lutter contre les inégalités entre les sexes dans le contexte des opérations du PAM. Des crédits seraient mis à disposition des bureaux de pays, notamment sous la forme d'un mécanisme de dons destinés à encourager les innovations sur le terrain.
44. Le PAM s'efforcera d'étendre la responsabilité de la mise en œuvre de sa politique sur la parité hommes-femmes à la totalité de l'institution et non de la confiner aux seuls responsables de la parité hommes-femmes ou à l'unité de la problématique hommes-femmes située au Siège; à cet effet, une formation aux rôles spécifiques des hommes et des femmes serait nécessaire à tous les niveaux et dans tous les domaines d'activités du PAM. L'accent devrait être mis sur la mesure des effets et de l'impact. La nouvelle politique porterait aussi sur les moyens permettant de réduire la violence à l'encontre des bénéficiaires – particulièrement les femmes et les filles.

PRESENTATIONS REGIONALES – ASIE; PROCHE-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE; AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

45. Le Directeur régional pour l'Asie (OMB) a noté que la diminution des échanges commerciaux, l'insécurité, la baisse des rapatriements de salaire et le déclin du tourisme influaient négativement sur la situation de la région. En Inde, l'inflation croissante continuait à limiter l'accès des personnes à la nourriture. Au Népal, le PAM et la FAO présidaient une équipe spéciale chargée d'étudier le problème de la hausse des prix des denrées alimentaires, avec l'assistance de la Banque mondiale. En Afghanistan, le PAM et ses partenaires fournissaient des aliments et de la farine enrichie, des intrants pour la santé et le développement agricole ainsi que des bons d'alimentation et des transferts monétaires pour les personnes défavorisées, mais le climat d'insurrection rendait périlleuse la livraison de l'aide. Les arrivées de blé en provenance des zones tribales du Pakistan, l'intensification du conflit et des mouvements de réfugiés compliquaient la situation alimentaire dans ce pays. Le PAM atteignait 40 pour cent des bénéficiaires ciblés mais l'inflation entravait les plans du gouvernement en matière d'importation de blé. Au Bangladesh, le PAM avait prévu de fournir des aliments prêts à la consommation aux écoliers et des activités Vives contre travail (VCT) dans le cadre de la nouvelle opération d'urgence. Aux Philippines, le PAM travaillait avec le Gouvernement pour venir en aide aux populations du Mindanao, notamment par l'apport de micronutriments. Au Sri Lanka septentrional, les personnes tributaires de l'aide alimentaire du PAM étaient très nombreuses mais difficiles à atteindre et 90 pour cent des personnes déplacées vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Une évaluation effectuée en République populaire démocratique de Corée avait fait apparaître une urgence alimentaire potentielle dans certaines parties du pays et, en cas de financement insuffisant, les rations devraient être réduites. L'assistance du PAM au Myanmar continuerait jusqu'en novembre 2009: une évaluation PAM/FAO était en cours pour établir le nombre des bénéficiaires. Les activités du PAM dans cette région avaient augmenté de manière exponentielle; une formation plus réaliste en matière de préparation aux urgences permettrait au PAM et à d'autres organismes intervenant dans les situations d'urgence d'être plus efficaces lors de chocs futurs.
46. Le Directeur régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (OMC) a attiré l'attention sur les inondations récentes au Yémen, où le PAM coordonnait son intervention avec le Gouvernement et avec des organisations non gouvernementales (ONG). En Iraq, il subsistait un effectif de 665 000 personnes déplacées et le Gouvernement avait besoin d'aide pour améliorer le système public de distribution. Il restait encore 2,3 millions de réfugiés irakiens dans la région, principalement en Syrie, où le PAM aidait les plus vulnérables et envisageait un système de bons d'alimentation pour leur permettre de s'approvisionner sur les marchés syriens. Dans le Caucase, le PAM fournissait une aide alimentaire d'urgence à 130 000 personnes déplacées; des financements supplémentaires étaient nécessaires. Dans le Territoire palestinien occupé, où la pauvreté augmentait et où les dépenses d'alimentation absorbaient une large part des revenus des ménages, de nombreuses personnes étaient tributaires de l'aide alimentaire. Le PAM travaillait avec ses partenaires pour garantir l'acheminement des vivres; les pressions s'exerçant sur la terre, la production vivrière et l'eau, les prix élevés des denrées alimentaires et la perte des moyens de subsistance et des actifs étaient autant de facteurs qui contribuaient à l'extrême instabilité de la situation. En Géorgie, des programmes de bons d'alimentation avaient démarré; dans le Territoire palestinien occupé, en Syrie et au Tadjikistan, le PAM aidait les gouvernements à mettre au point leurs stratégies de sécurité



alimentaire et des filets de protection sociale, mais les pressions auxquelles étaient soumis budget nationaux étaient trop nombreuses. Le renforcement des capacités était en cours en Egypte, en Iraq, en Jordanie et en Syrie; les partenariats avec le secteur privé étaient en voie d'expansion et l'innovation était encouragée afin de garantir la durabilité de tous ces programmes.

47. Le Directeur pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OMP) a indiqué que selon une évaluation récente, 26 millions de personnes risquaient de sombrer dans la pauvreté, laissant présager un ralentissement dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En raison des prix élevés des denrées alimentaires, l'accès des populations à la nourriture était limité et les filets de protection étaient insuffisants pour leur permettre de résister à la récession imminente. Le PAM appuyait les gouvernements dans leurs efforts pour élaborer des stratégies de réduction de l'insécurité alimentaire et des programmes d'aide alimentaire, notamment en améliorant le ciblage par des activités ACV et en renforçant les capacités. La diminution des revenus liés aux rapatriements de salaires touchait tout particulièrement les pays d'Amérique centrale, une situation préoccupante compte tenu de la corrélation entre les niveaux nutritionnels et le volume des salaires rapatriés. Les cyclones et les inondations avaient eu de graves conséquences en Haïti où le PAM avait augmenté de un million le nombre de ses rations. Le Directeur régional s'est déclaré particulièrement inquiet de la vulnérabilité des femmes et des filles, pour lesquelles il était indispensable de prévoir des filets de sécurité. Le PAM a demandé d'urgence des dons supplémentaires pour soutenir ses programmes, les montants actuels ne couvrant que 44 pour cent des besoins.
48. Les membres du Conseil se sont déclarés satisfaits d'être informés sur la situation de plusieurs régions en même temps. Il a été demandé qu'à des sessions futures, le Secrétariat fasse un compte rendu complet des mesures prises par les gouvernements en relation avec le travail du PAM. Plusieurs membres ont suggéré que le PAM devrait avoir davantage recours aux compétences considérables disponibles dans de nombreux pays de la région OMC. L'attention a été attirée sur la gravité de la situation dans le Territoire palestinien occupé et sur la nécessité de faciliter l'acheminement de l'aide internationale. A propos des nouveaux objectifs stratégiques, les membres du Conseil ont demandé quels seraient les ajustements nécessaires pour en assurer la réalisation.
49. Répondant aux questions et aux observations du Conseil, le Directeur régional pour l'Asie a indiqué que l'opération d'urgence pour la République populaire démocratique de Corée avait débuté le 1^{er} septembre à la demande du Gouvernement, avec un effectif de 6,2 millions de bénéficiaires jusqu'en novembre 2009. Le PAM pourrait effectuer des visites de suivi sans difficulté, mais le faible niveau de financement de cette opération risquait de pousser le Gouvernement à restreindre l'accès. Une formation spéciale était nécessaire pour préparer le personnel à faire face aux catastrophes soudaines: des simulations technologiquement sophistiquées seraient une option efficace et peu coûteuse. Les besoins pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques étaient à définir pour chaque pays mais, en règle générale, il fallait une capacité accrue en matière d'évaluation des besoins, de conception et d'analyse des programmes.
50. Le Directeur régional d'OMC a décrit les excellentes relations du PAM avec les gouvernements et les médias; le bureau de pays œuvrait pour la promotion et l'utilisation des capacités locales, en particulier par le déploiement temporaire de personnes expérimentées dans les bureaux où leurs compétences étaient requises. Il a réitéré l'engagement du PAM à maintenir l'aide au Territoire palestinien occupé où 665 000 bénéficiaires étaient assistés dans le cadre d'opérations dont le financement était adéquat.



51. Le Directeur régional d'OMP a informé que l'opération d'urgence à Cuba était en cours. En ce qui concerne la mise en œuvre des objectifs stratégiques, les besoins variaient selon les pays: le PAM travaillait avec les gouvernements sur la prévention, le redressement et les programmes de protection sociale, en particulier ceux qui étaient axés sur la nutrition. Il a souligné que la baisse des taux d'emploi dans les autres pays entraînerait un besoin urgent de systèmes de protection sociale similaires au programme "Les mères et les enfants d'abord".

PORTEFEUILLE REGIONAL POUR L'ASIE

Intervention prolongée de secours et de redressement: IPSR Sri Lanka 10756.0 (2008/EB.2/11)

52. Après avoir brièvement décrit l'intervention immédiate du PAM à la suite du tremblement de terre qui avait frappé le Pakistan la veille, laquelle nécessitait la mise en place d'une opération d'urgence pour 20 000 bénéficiaires, le Directeur régional pour l'Asie a présenté l'IPSR pour le Sri Lanka. Au moment de l'élaboration de l'IPSR, le conflit s'était intensifié dans le nord du pays et l'avancée de la ligne de front avait contraint de nombreuses personnes déplacées à fuir à plusieurs reprises. La plupart d'entre elles n'avaient pas de moyens de subsistance et ne survivaient souvent que grâce à l'aide alimentaire; 40 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffraient d'insuffisance pondérale, 31 pour cent d'un retard de croissance et 28 pour cent d'émaciation. L'IPSR était fondée sur les conclusions de plusieurs évaluations menées au Sri Lanka au cours des 18 derniers mois; elle avait pour but de réduire la faim, de restaurer les moyens de subsistance et de renforcer les capacités nationales; cette opération était conforme aux Objectifs stratégiques 1, 3, 4 et 5. Le Gouvernement était fermement engagé et apportait une importante contribution à cette IPSR. Une opération spéciale dirigée par le PAM de septembre 2006 à décembre 2008 s'était avérée précieuse pour renforcer la préparation et la réponse aux urgences en assurant la disponibilité de locaux d'entreposage; elle avait ainsi permis le positionnement stratégique de vivres et l'amélioration des conditions de sécurité du personnel du PAM et d'autres organismes des Nations Unies.
53. Le Conseil s'est félicité: i) du processus de consultation qui avait conduit à l'élaboration de l'IPSR, lequel avait contribué à l'appropriation du projet par le Gouvernement; ii) de sa stratégie de désengagement cohérente; et iii) de ses distributions de vivres aux personnes vulnérables vivant en dehors des zones cibles mais à proximité de celles-ci. Il a encouragé le PAM à renforcer le plus rapidement possible les achats locaux et les solutions locales à l'insécurité alimentaire. Il a jugé très préoccupantes les difficultés d'accès, lesquelles constituaient notamment un obstacle pour le suivi; les membres du Conseil ont souligné qu'il était primordial que les aliments atteignent tous ceux qui en avaient besoin.
54. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour son soutien. Il a reconnu que le suivi constituait un problème et indiqué qu'il avait stipulé des arrangements avec le Comité international de la Croix-rouge (CICR) et avec des ONG locales pour s'occuper du suivi dans les zones inaccessibles au PAM. La priorité consistait toutefois à faire parvenir les vivres à ceux qui en avaient besoin, même lorsque le suivi était impossible. Le PAM devait assurer la continuité des livraisons aux bénéficiaires, même dans les pires conditions. La situation très difficile dans la région septentrionale devrait évoluer de manière positive pendant la période d'exécution de l'IPSR.



PRESENTATIONS REGIONALES — AFRIQUE

55. Les directeurs régionaux pour l'Afrique ont tous trois fait observer que la hausse des prix des denrées alimentaires exacerbait la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire et la pauvreté des populations et les forçait à adopter des stratégies de survie périlleuses, notamment à vendre leurs biens, à retirer leurs enfants de l'école ou encore à réduire le nombre de leurs repas. Le Compte de compensation pour les marchés émergents (EMMA), nouvellement créé, apportait une aide supplémentaire dans certains pays. Bien qu'ils se soient stabilisés, les prix étaient restés sensiblement plus élevés fin 2008 qu'ils ne l'étaient en 2007. La dégradation des moyens de subsistance risquait d'avoir une incidence durable sur les plus vulnérables, appelant des réponses à moyen et long terme de la part du PAM et de ses partenaires.
56. Le Directeur régional pour l'Afrique australe, orientale et centrale a indiqué que les fonds de l'EMMA permettaient de porter secours à 150 000 personnes à Djibouti, 160 000 en Ouganda et 160 000 au Mozambique. Dans la corne de l'Afrique, 17,5 millions de personnes avaient besoin d'aide pour faire face à l'augmentation des prix alimentaires, à la sécheresse et à l'insécurité. Au total, le déficit de financement du PAM pour la sous-région s'établissait à 572 millions de dollars des États-Unis; les rations avaient été réduites d'un tiers dans certaines zones, en particulier pour les éleveurs. Grâce à l'appui des marines européennes, le PAM avait pu acheminer 137 000 tonnes de produits alimentaires par bateau à destination de la Somalie, en dépit des pirates. Les problèmes de sécurité en République démocratique du Congo avaient parfois limité l'accès du Programme aux personnes déplacées; des ruptures d'approvisionnement étaient à craindre alors qu'il fallait distribuer 9 millions de tonnes d'ici à avril 2009. Au Zimbabwe, la suspension des activités des ONG avait été levée par le Gouvernement en août 2008, mais l'inflation, qui atteignait 231 millions pour cent, faisait obstacle à l'action humanitaire, y compris aux interventions du PAM. Une possible rupture d'approvisionnement en janvier 2009 risquait d'entraîner une famine; l'opération exigeait le déblocage urgent de 140 millions de dollars pour avril 2009 au plus tard.
57. Le Directeur régional pour le Soudan a présenté 2009 comme une année cruciale en raison des élections à venir, des conséquences de la décision prise par la Cour pénale internationale d'inculper le Président et de la nouvelle initiative de paix pour le Darfour. Sur le plan de la sécurité, la province était en phase 4 et le reste du pays, en phase 3. Le nombre de personnes déplacées avait augmenté de 280 000 en 2008 et les combats avaient empêché le PAM d'atteindre 250 000 bénéficiaires en septembre; plus de 100 camions avaient essuyé des attaques. Au début du mois de mai, le PAM avait réduit les rations et, en octobre, il ne distribuait plus que 65 pour cent des rations prévues, l'insécurité continuant de compromettre les livraisons de produits alimentaires. Selon certaines informations, plus de deux millions de personnes étaient retournées au Sud-Soudan et dans les "Trois régions" depuis l'Accord de paix global, mais elles demeuraient très vulnérables faute de services de base et de moyens de subsistance suffisants; les interventions du PAM devaient donc alterner secours et relèvement. Au Sud-Soudan, dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès", le Programme prévoyait de lancer un projet pilote pour 2009 consistant à acheter aux petits agriculteurs locaux de la nourriture pour ses programmes d'alimentation scolaire. Pour 2009, les besoins s'élevaient à 921 millions de dollars; les annonces anticipées de contributions étaient fort appréciées, étant donné que 65 pour cent des ressources devaient être disponibles dès le début de l'année. Au cours de l'année écoulée, le PAM avait fourni des services aériens à la communauté humanitaire, transportant en moyenne 14 000 passagers par mois vers 188 destinations à bord de

23 appareils, non sans connaître de grandes difficultés de financement. Le PAM avait besoin de 89 millions de dollars pour maintenir cette activité en 2009.

58. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest a décrit comment la baisse du pouvoir d'achat résultant de la hausse des prix alimentaires et des mauvaises récoltes avait aggravé les effets de la rareté des ressources, de la dureté du climat et de l'absence de filets de sécurité. La région souffrait depuis très longtemps d'une insécurité alimentaire structurelle et présentait plusieurs indicateurs sociaux extrêmement faibles; sur les 177 pays classés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en fonction de leur indicateur du développement humain, sept des dix derniers étaient desservis par OMD; les catastrophes et les conflits demeuraient des causes sous-jacentes de la faiblesse de ces indicateurs. Le nombre de bénéficiaires du PAM avait dépassé de 4 millions les 10 millions prévus; il faudrait 129 000 tonnes supplémentaires pour leur porter secours, soit 170 millions de dollars. La récolte de 2008 semblait bonne, mais le prix élevé du riz, la chute du franc CFA par rapport au dollar É.-U. et les inondations au Tchad, au Ghana, au Niger et au Togo étaient autant de difficultés supplémentaires. Bien que le prix des céréales après la récolte fût à la baisse sur les grands marchés régionaux, il était nettement supérieur à ce qu'il était l'an passé. La hausse des prix internationaux et la bonne récolte de 2008 donnaient au PAM la possibilité de faire des achats plus rentables sur place, encourageant ainsi la production locale. Le Bureau régional continuerait de travailler avec les gouvernements afin d'améliorer les filets de protection sociale au profit d'un nombre croissant de groupes vulnérables, dont les producteurs de denrées non alimentaires et les acheteurs nets de nourriture. Pour allier une bonne préparation des secours à une capacité de réaction rapide, dans le cadre du Module de la logistique dont le PAM est l'institution chef de file, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont noué un partenariat avec le PAM en vue de mettre en place à Accra un Entrepôt de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies.
59. Durant leurs discussions, les membres du Conseil ont remercié le PAM pour ses interventions en Afrique et plusieurs d'entre eux ont déclaré que leur pays avait l'intention d'y appuyer ses activités. Répondant aux préoccupations exprimées par certains membres, les directeurs régionaux ont souligné que les gouvernements des trois régions souhaitaient ardemment répondre eux-mêmes aux besoins de leurs pays, mais qu'ils manquaient souvent des ressources et des capacités nécessaires, en particulier lorsqu'ils étaient confrontés à des crises graves et récurrentes. Nombre de gouvernements nationaux menaient déjà leurs propres projets et programmes, donnaient au PAM des conseils et fournissaient des vivres à distribuer, des fonds pour les évaluations des besoins ainsi que des escortes aux convois du Programme dans les zones sensibles.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LES REGIONS DE L'AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

Programme de pays – Kenya 10668.0 (2009–2013) (2008/EB.2/12)

**Intervention prolongée de secours et de redressement – Burundi 10528.1
(2008/EB.2/13)**

**Intervention prolongée de secours et de redressement – Éthiopie 10127.3
(2008/EB.2/14)**

60. Le Directeur régional pour l'Afrique australe, orientale et centrale a présenté les deux IPSR, axées sur les résultats et conformes aux Objectifs stratégiques 1, 2, 3 et 4 du PAM. L'IPSR Burundi se concentrait sur l'appui à la stabilisation et au redressement du pays au sortir du conflit, alors que l'IPSR Éthiopie portait essentiellement sur l'aide alimentaire aux réfugiés soudanais, somaliens et érythréens.
61. Le Conseil a appuyé les deux IPSR, saluant la manière dont les gouvernements collaboraient aux activités proposées par le Programme et en assuraient la prise en charge et se félicitant du recours aux achats locaux et aux programmes de transfert monétaire et de bons d'alimentation. Les membres ont insisté sur la nécessité de coopérer avec d'autres organisations présentes en Éthiopie et au Burundi. Certains d'entre eux se sont inquiétés de l'augmentation de la taille des rations en Éthiopie, de la stratégie de ciblage, du recours à des distributions générales de vivres plutôt qu'à des activités VCT, ainsi que de la pénurie d'articles non alimentaires au Burundi.
62. En réponse aux préoccupations exprimées par le Conseil, le directeur du PAM au Burundi a expliqué que la stratégie de ciblage était fondée sur les conclusions d'évaluations très récentes de la sécurité alimentaire et sur des consultations avec les partenaires locaux. Une approche participative avait été adoptée dans le cadre de l'évaluation de la précédente IPSR, qui avait permis de recenser les besoins pour préparer un programme de pays en 2010. Il avait été recommandé de procéder à des distributions générales de vivres afin de sauver des vies et de réduire la vulnérabilité pendant la phase de transition, tout en multipliant les activités VCT et en mettant en place des programmes de transfert monétaire et de bons d'alimentation au cours de l'année 2010. Les rations destinées à éviter la consommation des semences n'étaient pas utilisées au Burundi car les agriculteurs qui ne mangeaient pas à leur faim pouvaient bénéficier des distributions générales. Il était convenu que les programmes d'alimentation scolaire faisaient partie de la composante Redressement et non de la composante Secours.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Programme de pays – Niger 10614.0 (2009–2013) (2008/EB.2/15)

Projet de développement – Côte d'Ivoire 10759.0 (2008/EB.2/16)

63. Dans sa présentation, le Secrétariat a attiré l'attention du Conseil sur le fait que le projet de développement proposé, "Appui à la pérennisation des cantines scolaires", appuyait les stratégies nationales de développement, en particulier s'agissant de l'accès à l'éducation, et qu'il s'inscrivait dans le droit fil de l'OMD 2 et des Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM. Le projet visait à relever le taux de scolarisation dans le primaire, à stabiliser la fréquentation scolaire et à renforcer les capacités du Gouvernement afin qu'il soit en mesure de gérer lui-même le programme d'alimentation scolaire à l'issue d'un transfert progressif des responsabilités.
64. Le Conseil s'est déclaré satisfait du document approuvant en particulier le travail visant à accroître les capacités du Gouvernement pour qu'il puisse prendre le relais du programme d'alimentation scolaire. Plusieurs membres du Conseil ont appelé l'attention sur le succès rencontré par certains programmes d'alimentation scolaire, notamment ceux menés en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG. Ces programmes avaient notamment permis de réduire l'insécurité alimentaire, d'accélérer le redressement, d'augmenter la productivité et les revenus agricoles et de consolider les capacités de gestion. Plusieurs membres ont insisté sur l'importance d'une approche holistique dans ce domaine, notamment en garantissant la participation des parents et des familles. Les membres du Conseil ont également approuvé l'alignement du projet sur le PNUAD et sur le DSRP relatifs à la Côte d'Ivoire ainsi que sur les objectifs stratégiques du PAM. Plusieurs ont insisté sur le processus de suivi et évaluation, qui devait être précis afin d'obtenir une efficacité optimale. Certains membres du Conseil ayant noté que les capacités du Gouvernement étaient une carte maîtresse du projet et que certaines des prévisions semblaient optimistes, des éclaircissements ont été demandés.
65. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour son appui. Le directeur de pays a souligné que le projet avait le soutien sans réserve des ministères concernés, qu'un financement était disponible et que l'expérience dans le pays montrait que le transfert de responsabilités proposé était une perspective réaliste. La coopération entre les organismes des Nations Unies et d'autres organes était effective et se poursuivrait. Le PAM se pencherait sur les besoins des filles, avec pour objectif d'atteindre la parité des sexes dans l'accès à l'éducation.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010 (2008/EB.2/17)

66. Le Secrétariat a présenté ce document soumis au Conseil aux fins d'adoption, en rappelant qu'il s'agissait d'un document évolutif, régulièrement mis à jour grâce aux informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil et examiné par le Bureau.
67. Le Conseil a demandé que certaines observations soient portées à l'attention du Bureau:
- Il conviendrait d'adopter une approche plus stratégique. Plutôt que de présenter les documents de façon automatique, il faudrait faire des choix stratégiques sur la base de critères bien définis afin de décider quels projets et quelles politiques seraient probablement nécessaires et lesquels seraient les plus importants.
 - Le Conseil devrait étudier comment suivre au mieux les questions relatives à l'assistance humanitaire – y compris les réformes actuelles – et d'autres éléments du cadre plus large dans lequel il opère, tels que le Programme d'action d'Accra et la Déclaration de Paris.
 - Il conviendrait de clarifier le rôle des consultations informelles par rapport aux sessions du Conseil.
68. En réponse aux questions du Conseil, le Secrétariat a expliqué qu'une synthèse actualisée de toutes les politiques et stratégies du PAM était présentée chaque année à la deuxième session ordinaire du Conseil. S'agissant des programmes de pays devant figurer dans le programme de travail, la décision était prise en consultation avec les gouvernements nationaux et les équipes de pays des Nations Unies concernées, conformément aux PNUAD. Les consultations informelles avaient pour but de compléter, sans les remplacer, les sessions du Conseil, de manière à tirer le meilleur parti du temps imparti au Conseil. Cependant, en ce qui concerne le Cadre de résultats stratégiques, des contraintes de temps avaient conduit le Secrétariat à proposer, lors d'une consultation informelle, qu'il soit mis en œuvre par les bureaux de pays d'ici à janvier 2009, étant entendu qu'il serait procédé à des ajustements en fonction des remarques du Conseil. Ce dernier a demandé que ce cadre lui soit présenté à sa première session ordinaire de 2009. Le Président du Conseil a assuré les membres présents que le Bureau examinerait et suivrait de près les propositions faites par le Conseil au titre de ce point de l'ordre du jour.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Examen des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif (2008/EB.2/18)

69. Le Secrétariat a rappelé au Conseil ses décisions de 2004 visant à renforcer les pouvoirs délégués au Directeur exécutif pour approuver les IPSR et les augmentations budgétaires afférentes aux IPSR, la valeur des produits alimentaires passant de 3 millions à 20 millions de dollars; ces pouvoirs délégués ont été utilisés pour environ 18 pour cent des opérations autorisées depuis lors. Dans le même temps, le Conseil a réinstauré une procédure d'approbation par correspondance, laquelle a servi une fois en 2007 et six fois en 2008; cette décision avait été prise au vu de la nécessité de disposer d'un mécanisme permettant



de mobiliser rapidement des secours dans des cas exceptionnels. En 2005, le Conseil avait également délégué des pouvoirs accrus au Directeur exécutif pour les programmes de pays; cette délégation de pouvoirs a été mise à profit 12 fois, soit 20 pour cent de la valeur totale des augmentations budgétaires portant sur les programmes de pays.

70. Un membre du Conseil, soutenu par plusieurs autres, a exprimé le souhait que les opérations fassent l'objet de discussions plus approfondies par le Conseil afin de pouvoir instaurer un dialogue plus critique et constructif sur les projets: actuellement, peu d'amendements de fond étaient suggérés, et aucun projet n'était rejeté. Certains membres du Conseil estimaient nécessaire de mieux comprendre la façon dont les projets étaient élaborés avant d'en arriver au stade de l'adoption et de se voir offrir davantage de possibilités d'exercer leurs fonctions de contrôle. Un plus grand contrôle de la part du Conseil inciterait davantage les donateurs à fournir des ressources non affectées à des fins particulières. Certains membres ont demandé un examen de la délégation de pouvoirs à la deuxième session ordinaire de 2009. Des inquiétudes ont également été formulées quant au nombre et à la valeur des IPSR et augmentations budgétaires approuvés par correspondance récemment. Toutefois, ces mécanismes accélèrent le processus d'adoption et permettaient au Conseil de se concentrer davantage sur les questions de politique et de stratégie. De manière générale, le Conseil a estimé que la Directrice exécutive devait conserver la latitude nécessaire pour approuver les projets ne dépassant pas la valeur convenue et a confirmé le niveau de la délégation de pouvoirs.
71. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour ses remarques, notant que dans la plupart des cas, l'approbation des opérations passait également par des discussions sur le terrain avec les gouvernements bénéficiaires, les donateurs et les partenaires. Le Secrétariat a en outre relevé que l'approbation par correspondance avait été utilisée plus souvent en 2008 parce qu'il s'était agi d'une année exceptionnelle à bien des égards.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Honduras (2008/EB.2/20)

72. Le représentant de Cuba a présenté le rapport sur la visite des membres du Conseil au Honduras, effectuée fin septembre. Le Honduras était confronté à la déforestation et à des inondations répétées, ce qui avait aggravé les taux de pauvreté et de malnutrition, déjà élevés. La délégation avait été impressionnée par les opérations menées sur le terrain par le PAM, en tant que partenaire du Gouvernement et en tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies. Le programme d'alimentation scolaire était en passe de devenir un programme entièrement financé par le Gouvernement et s'avérait efficace pour remédier à la malnutrition et à l'anémie chez les écoliers. La délégation a recommandé, entre autres, que les activités de santé maternelle et infantile reçoivent un plus large appui et que l'IPSR bénéficie de nouvelles contributions afin de mieux répondre aux urgences. La délégation a également profité d'une escale au Guatemala pour visiter une usine locale de fabrication de suppléments nutritionnels. Les membres du Conseil ont remercié les gouvernements hondurien et guatémaltèque, ainsi que le personnel du PAM, pour l'appui apporté à la délégation. À son tour, le Directeur régional a dit combien il avait apprécié la visite, et le Président du Conseil a encouragé les membres à effectuer d'autres déplacements sur le terrain.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
BSCI	Bureau des services de contrôles interne des Nations Unies
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CICR	Comité international de la Croix-rouge
DSRP	document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EMMA	Compte de compensation pour les marchés émergents
EQAS	Système d'assurance qualité des évaluations
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
OEDE	Bureau de l'évaluation
OGM	organisme génétiquement modifié
OMB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
OMC	Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)
OMD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMP	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PACE	évaluation professionnelle et renforcement des compétences
PEPFAR	Plan d'urgence du Président des États-Unis d'aide à la lutte contre le sida
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail
WINGS II	Système mondial et réseau d'information du PAM